

**5.—État sommaire des établissements et des déboursés en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1962**

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Réserves indiennes	Terrains ayant la superficie des lots urbains	Total
Demandes d'aide financière approuvées.....nombre	29,703	50,512	1,221	4,907	530	1,650	3,898	92,421
Deniers publics déboursés..... \$	201,672,020	302,424,619	5,434,452	10,766,524	1,135,684	3,674,704	33,684,516	558,792,519
Déboursés approximatifs moyens dans chaque cas approuvé..... \$	6,718	5,912	4,451	2,194	2,143	2,227	8,641	5,960
Allocations conditionnelles méritées..... nombre total	19,671	18,085	666	3,674	194	1,234	—	43,524
Allocations moyennes méritées..... \$	2,066	1,494	1,831	2,294	2,340	2,275	—	1,998
Allocations méritées, titre acquis.....nombre	8,434	8,667	301	3,674	194	1,234	—	22,504

**6.—État sommaire de la construction d'habitations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1962**

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Terrains ayant la superficie des lots urbains	Total
Maisons achevées (depuis 1942).....	2,053	22,890	301	1,415	126	3,714	30,499
Maisons en construction.....	74	937	5	5	3	176	1,200
Entreprises approuvées (maisons non commencées).....	129	510	6	85	1	—	731
<b>Nombre de demandes approuvées en vue de nouvelles constructions.....</b>	<b>2,256</b>	<b>24,337</b>	<b>312</b>	<b>1,505</b>	<b>130</b>	<b>3,890</b>	<b>32,430</b>

### Section 4.—Le Bureau des vétérans

Le Bureau des vétérans, organe du ministère des Affaires des anciens combattants, a pour tâche principale d'aider les anciens membres des forces armées et les personnes à leur charge, ainsi que les ex-membres de divers organismes auxiliaires (ex-matelots marchands, ex-pompiers, etc.) à établir et à soumettre leurs réclamations à la Commission canadienne des pensions.

Le Bureau, qui est dans sa 32<sup>e</sup> année d'activité, a comme directeur à Ottawa un fonctionnaire appelé l'Avocat en chef des pensions. Celui-ci a comme adjoints les avocats des pensions, dont la plupart sont des hommes de loi, qui exercent leurs fonctions dans tous les bureaux de district du ministère au Canada ainsi qu'au bureau du district de Londres.

Les avocats des pensions jouent également le rôle de procureurs des requérants auprès des bureaux d'appel de la Commission et ils informent les pensionnés ainsi que les postulants au sujet des dispositions de la loi sur les pensions ou des aspects de son application qui peuvent se rapporter aux demandes de pension. Les services du Bureau des vétérans sont gratuits.